

Collectif de soutien aux élèves sans toit de Mérignac

Rencontre du 27 Novembre 2019 à 18 heures à la Maison des Associations de Mérignac

Participants : comités de quartier, parents d'élèves, enseignants, conseillers municipaux, avocat, citoyens, représentants d'associations LDH, RESF, Faire et Agir, Areve 33

1 Tour de table

Un tour de table est effectué en début de séance.

2 Les premiers pas du Collectif

Le Collectif s'est créé il y a quinze jours et vient de débiter ses premières actions.

Depuis le début de l'année scolaire, un certain nombre de familles avec des jeunes enfants scolarisés dans des établissements publics de notre ville de Mérignac vivent sans toit. Ces personnes se cachent sous des abris de fortune, tentes, bâches, voitures, squats.

Certaines familles sont aidées par des citoyens qui donnent beaucoup de leur temps pour trouver des solutions et redonner un peu d'espoir à ces personnes dans la détresse. Mais ces aides se font au cas par cas et restent isolées. Les situations administratives de ces familles ne rendent pas les choses faciles.

Le Collectif s'est créé pour mener des actions collectives efficaces en impliquant le plus grand nombre d'acteurs : Municipalité, Établissements scolaires, Enseignants, Parents d'élève, citoyens.

- Une adresse mail a été créé pour le collectif : enfantssans toitmerignac@framalistes.org
- Une première action a eu lieu avec les élèves, enseignants et parents d'élève de l'école Anatole France à l'occasion du conseil de quartier de la Glacière. M. Anziani, maire de Mérignac, a été interpellé sur le sujet et mis au courant de nos actions. En parallèle une lettre lui a été adressée pour une demande de rendez vous au sujet de la famille géorgienne de l'école. Pas de réponse à ce jour.
- Une autre action a consisté à informer les conseils des établissements publics de Mérignac et établir une première liste des familles concernées.

3 Familles concernées au 28 11 2019

Ferdinand Buisson :

Une famille géorgienne

Une famille mongole

Collège Jules Ferry

Une famille arménienne

Une famille macédonienne (*info donnée après la réunion*)

1 mineur non accompagné (*info donnée après la réunion : le mineur est en foyer*)

3 autres élèves à voir

École Jules Ferry

Une famille arménienne

École Arnaud Lafond

Une famille géorgienne

Une famille albanaise

Une famille ?

École du Burk

Une famille géorgienne

Lycée Daguin

Une famille albanaise

Anatole France

Une famille géorgienne

Une étude plus complète va être effectuée pour détailler la situation particulière de chaque famille.

4 Constat

Toutes ces familles sans papiers vivent dans des conditions difficiles en particulier pour l'hébergement où rien n'est jamais stable.

Pourtant des bâtiments inhabités à Mérignac existent et pourraient être mis à disposition en négociant par exemple des baux précaires - halte garderie de l'avenue de l'Yser, Gare de Mérignac Caudéran, ancienne bibliothèque de Beaudésert, appartement de fonction au Burk, avenue Thalès à côté de la Macif, ... -

5 Projet de courrier collectif vers la mairie

D'un côté des familles sans toit, d'un autre côté des bâtiments inhabités : cette situation est incompréhensible pour le collectif.

Trois de ces familles pourraient obtenir une régularisation prochaine par le travail (CDI et promesse d'embauche en CDI), et pour des problèmes de santé.

Une lettre collective sera adressée très rapidement à la mairie pour obtenir un rendez vous afin d'évoquer la situation de toutes ces familles et défendre le dossier des trois familles concernées.

6 Projet d'expos/ventes de dessins

Fabienne Juvet propose la mise en œuvre d'expos/ventes de dessins, dans le cadre d'un projet éducatif : portraits d'enfants jouant sur l'expression.

L'idée étant de dire par le dessin, que chaque enfant a des droits, et que le droit à vivre protégé et en sécurité, ne peut être lié à la situation administrative des parents.

Cela permettrait également de répondre aux besoins urgents des familles en constituant une cagnotte. Cette trésorerie, pourrait être gérée par RESF.

7 Passeport de l'accompagnant pour famille déboutée :

L'accompagnement de familles déboutées ne se résume pas à trouver un hébergement. Bien sûr c'est une priorité mais d'autres sujets viennent inmanquablement dans la discussion : situation administrative et avocats, transport, santé, cours de français. Chaque accompagnant ne peut pas être un expert dans tous les sujets. L'idée est de créer (comme le « Passeport de la débrouille » - à distribuer sans modération - cf PJ) un passeport pour l'accompagnant de personnes déboutées.

8 Solutions d'hébergements à court terme :

Une famille géorgienne dont les enfants sont à l'école du Burk seront à la rue le 2 décembre prochain. Des locaux vides à proximité de l'école appartenant la mairie pourraient être disponibles pour loger cette famille. A suivre.

9 Prochaine réunion

Organisation d'une prochaine réunion **le mardi 17 décembre de 18h à 21h** à la Maison des Associations de Mérignac.